



**HAL**  
open science

**Master MEEF EE - Métiers de l'éducation, de  
l'enseignement et de la formation - encadrement éducatif**  
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master MEEF EE - Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - encadrement éducatif. 2017, Université de Lorraine. hceres-02028572

**HAL Id: hceres-02028572**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028572>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Master Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - Encadrement éducatif

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - Encadrement éducatif* (MEEF EE), créé en 2013, vise à préparer des étudiants de niveau master au métier et au concours de recrutement des conseillers principaux d'éducation (CPE) de l'Education Nationale. La mention propose 800h de formation et comporte un parcours unique en master 1 (M1) qui se différencie en deux parcours en seconde année (M2) :

- parcours *Enseignement et alternance* (PEA) pour ceux qui ont eu le concours,
- *parcours Enseignement et pratique accompagnée* (PEPA) en cas d'échec au concours pour une nouvelle préparation au concours.

La formation est mise en œuvre par l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE), l'UFR Lettres et Sciences Humaines et l'Éducation Nationale. En M1, elle est principalement dispensée sur le campus de Lettres et Sciences Humaines de Nancy et l'année de M2 sur le site de Maxéville de l'ESPE.

## Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs de la formation, préparation au concours en M1 et professionnalisation progressive des étudiants engagés dans le master, ainsi que les compétences sont clairement présentés (dossier formation et fiche RNCP). Les savoirs et savoir-faire sont cohérents avec la formation visée : (1) le système éducatif, ses enjeux et son fonctionnement ; (2) la connaissance des publics. Cependant, les objectifs et modalités d'enseignement de chaque unité d'enseignement (UE) n'apparaissent pas.</p> <p>Les secteurs d'activités (scolaires et extra-scolaires) ainsi que les types d'emplois accessibles (CPE et autres) sont précisés. Les poursuites d'études possibles ne sont pas renseignées.</p>
Organisation
<p>L'année de M1 (520h) concerne davantage une préparation au concours avec une sensibilisation au milieu professionnel. 40 % des UE sont mutualisées avec le master 1 <i>Sciences de l'éducation</i> spécialité <i>Contextes et dispositifs en éducation et formation</i> de l'UFR SHS. Cette mutualisation est apparue en 2015 comme trop importante selon les usagers (d'après le compte rendu (CR) du conseil de perfectionnement), ce qui a conduit à une adaptation et dissociation de certaines UE prévues pour 2016.</p> <p>L'année de M2 (280 à 292h) est mutualisée entre les deux parcours à hauteur de 70 % des heures étudiants. Les étudiants du parcours <i>PEPA</i> sont dispensés de certains cours professionnels (gestes professionnels) et bénéficient d'autres enseignements spécifiques (disciplinaires et enseignements spécifiques de M1 facultatifs). Ces enseignements qui semblaient insuffisants ont été complétés en 2014 par des épreuves blanches complémentaires dont l'efficacité semble attestée par le taux d'admissibles du parcours <i>PEPA</i> fin 2015. Par ailleurs, la construction d'une culture commune entre mentions, <i>EE</i> et <i>2<sup>nd</sup> degré</i>, est proposée pour un volume horaire de 60h (« Agir au sein de la communauté éducative » et</p>

« Les défis de l'école »).

Une dissociation assez nette est opérée dans la maquette entre le M1 dédié au concours et le M2 axé sur la professionnalisation. Il en est de même au sein des UE, spécifiquement professionnelles ou disciplinaires. Ce point est souligné par le conseil de perfectionnement qui mentionne que « les étudiants de M1 souhaiteraient profiter de la professionnalisation prévue en M2 » mais paradoxalement, « les étudiants ayant échoué au concours et ayant intégré le M2 demandent davantage de préparation au concours ». Les améliorations envisagées sont de partager des enseignements entre M1 et M2 *PEPA*, échanger des cours entre les deux années, proposer des enseignements d'approfondissement aux étudiants de M1 et M2, favoriser les réunions des étudiants entre eux. Aucune piste n'est en revanche envisagée pour renforcer la professionnalisation en M1.

Le contenu de la formation est pertinent au regard des objectifs visés : une formation essentiellement basée sur les sciences de l'éducation et les pratiques professionnelles. S'il existe des apports liés à la sociologie, la psychologie, le domaine des sciences cognitives n'est pas abordé. Par ailleurs, comme le note le CR du conseil de perfectionnement, la cohérence entre les UE est à améliorer (redondance et oublis).

La formation est mise en œuvre par l'ESPE, l'UFR Lettres et Sciences Humaines et l'Education Nationale.

L'efficacité des services administratifs est un soutien pour l'organisation des cours.

### Positionnement dans l'environnement

La formation s'inscrit dans le champ *Sciences humaines et sociales* (SHS). Ce champ regroupe 13 masters, les 4 autres champs de l'Université de Lorraine regroupant 44 masters.

Elle se déroule sur le site de l'ESPE (Maxéville) pour l'année de M2 et le campus de Lettres et Sciences Humaines de Nancy pour le M1, ce qui peut être un frein aux échanges noté dans le CR du conseil de perfectionnement. L'UFR Lettres et Sciences Humaines propose un master *Sciences de l'éducation* (SED) peu évoqué. Ce master doit être une force pour construire des passerelles entre les formations. Pour le moment, il semble qu'il y ait davantage concurrence entre ces formations même s'il existe certaines mutualisations. Une construction de l'offre par compétences pourrait permettre de clarifier cette carte des formations.

Une coopération avec les ESPE de la région Grand Est (Reims et Strasbourg) qui proposent une formation similaire a déjà donné lieu à une rencontre en 2016. Ce travail de réflexion à l'échelle de la grande Région Est est amené à se poursuivre.

Une coopération est signalée avec la Belgique (Université de Mons) et le Luxembourg (représentants au sein des Conseils, Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique et Conseil d'Ecole, de l'ESPE) mais sans réel impact sur la formation *MEEF EE*.

La formation est adossée à un laboratoire (LISEC- laboratoire interuniversitaire des sciences de l'éducation et de la communication) et une école doctorale (Stanislas). Le LISEC s'inscrit dans un pôle scientifique plus large qui réunit des laboratoires du champ « Connaissances-Langage-Communication-Sociétés ». Ce champ regroupe les principaux laboratoires qui s'intéressent aux questions liées à l'éducation. Une véritable dynamique a été engagée conjointement par l'ESPE et ce pôle pour créer un groupe de travail inter-laboratoire sur la recherche en éducation au sein de l'Université de Lorraine.

Il existe un fort partenariat avec le rectorat qui contribue à la conception de la formation et à la formation professionnelle des stagiaires. Ce partenariat repose sur un comité de liaison ESPE-rectorat qui se réunit toutes les six semaines, des réunions annuelles des équipes de formation et équipes pédagogiques et des temps conjoints d'accueil des étudiants fonctionnaires stagiaires. Si ces liens étroits avec l'employeur semblent essentiels, la composition et le rôle de ces commissions informelles ne sont pas précisés dans le dossier.

De nombreux autres partenaires concourent à cette formation, essentiellement : associations et partenaires de l'école, collectivités territoriales, culturel. Un partenariat conventionné a été établi avec les villes de Nancy et de Maxéville autour du périscolaire. Le document ne permet pas de distinguer quelle est l'intervention exacte de ces différents partenaires : participation à la formation ou au financement de certaines activités de formation. Le dossier ne décrit pas les modalités d'intervention de ces partenaires au sein de la mention en dehors d'une liste fournie en annexe.

### Equipe pédagogique

La constitution des équipes pédagogiques s'est appuyée sur les collégiens qui avaient une expérience dans ce champ de formation. L'équipe pédagogique est pluri-catégorielle avec une forte représentativité et diversité des professionnels du rectorat : 8 enseignants-chercheurs (EC) dont 2 professeurs d'université (PU) des deux composantes (ESPE et LSHS), 2 formateurs ESPE (enseignants du second degré PRAG/PRCE) et 1 vacataire, 15 CPE, 1 IPR, 2 personnels de direction et 2 conseillers techniques du rectorat. Plus généralement, l'ESPE comporte 6 professeurs et 33 MCF (enseignants 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré non mentionnés). La part des EC est relativement importante, ce qui assure une formation ancrée dans la recherche en éducation. Les CPE qui sont les plus représentés assurent la formation professionnelle et partagent les postes de responsabilité de la formation à parité avec les universitaires.

Le document pilotage précise que les praticiens interviennent à hauteur de 24 % en moyenne des heures étudiants. Il est précisé qu'il sera nécessaire à l'avenir de renforcer cette pluri-catégorialité (alors que la part des praticiens à hauteur de 24% est déjà importante) ainsi que la stabilité de ces équipes, indispensable au développement d'une formation cohérente et pérenne. Le dossier ne précise pas les mesures qui seront prises pour arriver à cet équilibre. Enfin, le nombre de praticiens est extrêmement élevé, mais la plupart des enseignements professionnels est assuré par 3-4 praticiens, ce qui évite le morcellement de la formation.

La mise en rapport de la maquette de formation et des intervenants fait apparaître clairement des UE spécifiquement théoriques assurées par des EC ou formateurs ESPE juxtaposées à des UE professionnelles prises en charge par des praticiens de terrain. Cette organisation ne facilite sans doute pas l'articulation entre théorie et pratique ni la

construction de compétences professionnelles. Par ailleurs, la formation en M1 étant clairement disciplinaire et orientée sur le concours, elle est assurée à plus de 75 % par des enseignants-chercheurs et formateurs (ces derniers étant plus rares) pour 25-30 % d'intervention de professionnels. Inversement, l'année de M2 étant plus professionnelle, les enseignements sont assurés à hauteur de 70 % par des praticiens et seulement 30 % d'EC et formateurs. Il serait sans doute souhaitable d'envisager un rééquilibrage de l'encadrement entre M1 et M2 (surtout en M2 où la part des EC est très faible) ainsi qu'au sein même des UE orientées davantage sur des compétences que sur des contenus disciplinaires de façon à faciliter les liens entre théorie et pratique et créer davantage de liens entre les intervenants. Ce dernier point est d'ailleurs noté comme un point d'amélioration du prochain contrat. Ce point est également mentionné dans le CR du conseil de perfectionnement avec proposition d'améliorer la communication, les réunions entre ces différents intervenants.

#### Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Le nombre d'inscrits dans le master est relativement stable en M1 (27 en 2014, 20 en 2015) comme en M2 *PEPA* (14 en 2014, 11 en 2015), le nombre d'inscrits dans le parcours *PEA* n'étant pas mentionné. Un point d'amélioration est précisé dans le dossier concernant l'augmentation des effectifs de la mention : il s'agira de mieux communiquer sur cette formation auprès des étudiants de L3 de l'Université.

Le manque de recul rend difficile l'appréciation de la réussite et du taux d'abandon des étudiants. Les tendances observées en 2014 sont un taux d'abandon en M1 et M2 plus important que dans les autres masters du champ et un taux de réussite au master plus important avec 100 % de réussite en M1 et M2. Par ailleurs, en 2015, le taux de réussite au concours parmi les étudiants inscrits au M1 était de 22 % et de 35 % en M2 avec une augmentation des admis M2 en 2015, comparativement aux années précédentes en raison d'une adaptation « au pied levé » de la maquette pour une meilleure préparation au concours. Pour améliorer le taux de réussite en M1, il serait également souhaitable de s'interroger sur la professionnalisation dès le M1, à laquelle les étudiants de M2 sont mieux préparés d'après le descriptif de la maquette.

La problématique de l'insertion des étudiants titulaires du master mais non titulaires du concours à l'issue du M1 est clairement posée dans le dossier, mais conduit à ne proposer qu'un parcours adapté en M2 pour une nouvelle préparation au concours sans offrir ou envisager d'autres débouchés professionnels ou passerelles avec le master *Sciences de l'éducation*.

#### Place de la recherche

Le master *MEEF EE* est adossé à un laboratoire, Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Éducation et de la Communication, qui traite de questions larges concernant l'éducation et la formation par différentes sections CNU. La place d'universitaires (MCF HDR et PU), ayant une activité scientifique active dans l'équipe pédagogique, assure une formation à la recherche des étudiants.

La recherche au sein du master se traduit par une unité d'enseignement dédiée à la méthodologie en M1, mutualisée avec le parcours *Éducation musicale* de la mention *MEEF 2<sup>nd</sup> degré* puis par une UE de méthodologie de la recherche et une UE mémoire en M2. Le dossier mentionne une faiblesse dans le type de recherche engagé dans les différents mémoires (sujets pas suffisamment ancrés dans la pratique professionnelle). Pour que ce travail de recherche soit davantage formateur, et moins subi par les étudiants, il est envisagé d'amener les étudiants à construire leur projet en M1 à partir d'observations du terrain et de leur proposer un panel plus ouvert des méthodes en sciences de l'éducation. Il n'est pas fait état d'un cadrage du mémoire qui pourrait permettre de construire une culture commune des intervenants sur ce sujet.

Au niveau de l'ESPE et des quatre mentions de master, un groupe de travail sur la recherche en éducation a été créé afin de rendre visible les recherches (notamment via un bulletin semestriel), fédérer les ressources au sein des différents laboratoires et développer les recherches collaboratives entre praticiens et chercheurs. La politique de l'ESPE encourage les projets de recherche-action. Ces recherches sont essentielles car elles participent au transfert au sein de la formation MEEF.

Le dossier pilotage fait apparaître une politique claire en matière de recherche qui pourrait consister à mettre l'accent sur des aspects particuliers du métier d'enseignant/de personnel d'éducation (et pas simplement sur des savoirs génériques) et devrait également apporter des réponses à cette problématique d'une recherche insuffisamment ancrée dans la pratique.

#### Place de la professionnalisation

La professionnalisation est clairement énoncée à travers le référentiel de compétences de la formation et la fiche RNCP. Des débouchés dans l'enseignement scolaire et hors éducation nationale sont mentionnés dans la fiche RNCP mais sans réelle prise en compte dans la formation.

Les masters MEEF de Lorraine ont engagé dès 2014 une très large réflexion sur l'élaboration d'un référentiel de compétences systémiques et spécifiques à chaque mention selon le débouché visé. Cette réflexion générale se traduit peu dans la maquette actuelle. Cela pourrait constituer une base de réflexion pour repenser les UE sur la base de compétences et proposer une meilleure articulation entre théorie et pratique, entre intervenants universitaires et praticiens. Cette articulation a déjà été mise en œuvre sur certaines thématiques du décrochage scolaire ou du handicap.

La professionnalisation est assurée au sein de la formation par :

- la place donnée aux professionnels dans l'équipe pédagogique (avec des personnels de l'éducation nationale) ;
- les stages d'observation et de pratique accompagnée (au sein de l'Éducation Nationale) en M1 essentiellement et en M2 pour les étudiants non titulaires du concours ;

- une formation en alternance (au sein de l'Education Nationale) avec des allers-retours entre la formation théorique et la mise en œuvre pratique sur des objets de formation ;
- Une articulation théorie pratique favorisée par des UE de mise en situation professionnelle, logique de projet que ce soit en M1 ou M2 (parcours *PEA* uniquement).

#### Place des projets et des stages

L'étudiant bénéficie de plusieurs périodes de stages durant son master :

- En M1 : quatre semaines de stage d'observation et pratique accompagnée en établissement scolaire (ou salarié contractuel si la durée du stage est équivalente).
- En M2 *PEA* : stage en alternance en responsabilité à mi-temps pour les fonctionnaires stagiaires.
- En M2 *PEPA* : stage de cinq semaines d'observation et pratique accompagnée dans un établissement scolaire. Aucun stage hors Education Nationale n'est envisagé.

Un point d'amélioration est mentionné concernant une meilleure connaissance des parcours des étudiants indispensable aux maîtres d'accueil de stage dans les établissements. Il semble manquer une communication entre université et établissements d'accueil. L'élaboration d'un guide de stage présentant la formation et les différents parcours des étudiants pourrait permettre d'améliorer cette communication.

Le dossier ne mentionne aucun autre élément concernant les stages ou l'encadrement de ces stages, la mise en œuvre d'un tutorat. Le document pilotage fait état d'un tutorat, composé d'un enseignant universitaire et d'un praticien, à l'œuvre pour les stages et le mémoire. En l'absence de précisions, il semble difficile d'apprécier ce point. Le comité de liaison ESPE-rectorat pourrait être en charge de cette co-élaboration de documents de cadrage des objectifs et accompagnement des stages de M1 et M2 et du tutorat mixte.

#### Place de l'international

Le dossier ne mentionne aucun lien à l'international. Ce point n'est pas développé dans le dossier alors que le document pilotage fait état de développements à l'international, en particulier avec les pays limitrophes.

L'espace plurilingue lié à la position frontalière ne semble pas dynamiser la dimension internationale et interculturelle de la formation. S'il est dit dans le document pilotage que « L'ESPE accompagne des programmes de mobilité à l'étranger dans une dimension transfrontalière, européenne et internationale » cela ne semble pas concerner la mention *MEEF EE*.

Au sein de la formation, une UE de langue vivante(LV) est proposée en M1 (24h présentiel et 50h travail étudiant pour 2 ECTS). L'évaluation de l'UE porte sur les 5 compétences en langue de niveau B2. Si l'UE n'est pas obtenue, l'étudiant peut valider la première année de master par compensation et il lui est proposé en M2 la même UE avec les mêmes modalités de validation. Cette UE est indispensable à la validation du master. Une UE de perfectionnement de LV en M2 dans la perspective d'une certification pour l'enseignement des Disciplines Non Linguistiques est envisagée pour le prochain contrat.

#### Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

La mention *MEEF EE* accueille des stagiaires en reprise d'études (deux à trois par an), des étudiants en formation continue, formation permanente et formation initiale issus de différentes licences. Les étudiants ayant suivi la troisième année de licence (L3) *Sciences de l'éducation* ont accès de droit au M1 *MEEF EE*, mais seulement un tiers des étudiants sont issus de cette L3 dont le vivier total est d'environ 120 à 170 étudiants par an. Le recrutement est donc hétérogène et mérite une meilleure information à tous les étudiants de L3 dont la mention est compatible avec la mention *MEEF EE*.

L'aide à la réussite au sein de la formations se concrétise par :

- la création du double parcours en M2 (*PEA*, *PEPA*) qui permet une poursuite d'études professionnalisante pour les étudiants qui n'ont pas réussi le concours,
- des dispositifs « d'alerte » pour les étudiants en alternance du M2 *PEA* qui permettent de prendre en charge les fonctionnaires stagiaires en difficulté.

La mention *MEEF EE* ne mentionne pas de passerelles possibles avec d'autres mentions du master *MEEF* ou des formations de l'Université de Lorraine.

L'ESPE de Lorraine a développé un service Ingénierie et Développement Professionnel en 2014 pour l'accueil, l'orientation et le conseil des étudiants qui relèvent de la formation continue. En collaboration avec les services d'insertion et formation tout au long de la vie de l'Université de Lorraine, les étudiants sont accompagnés dans leur projet de formation et le financement de cette formation. Ce service gère également les demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE), mais il n'est pas précisé si des dossiers ont été traités ces dernières années pour la mention *MEEF EE*.

Le dossier propose différents points d'amélioration concernant l'accompagnement des personnes en reprise d'étude : définition des attentes de la commission pédagogique pour ces candidats, accompagnement spécifique en cas de difficulté et suivi tout au long de l'année. Un portfolio de compétences numériques pourrait faciliter ce suivi tout au long des deux années de master.

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les étudiants à besoins spécifiques (situation de handicap, salarié, sportifs haut niveaux) bénéficient d'aménagements spécifiques (sans préciser les modalités pour les stages, par exemple).</p> <p>L'organisation de la formation du master (2/3 jours par semaine) peut être compatible avec un emploi salarié. Les étudiants contractuels de l'Education Nationale sont dispensés de stage. Leur pratique professionnelle est évaluée selon les mêmes critères que les autres étudiants, mais dans le cadre de leur stage en tant que contractuel.</p> <p>La formation est essentiellement en présentiel (en dehors de l'UE numérique). Il n'est pas fait mention de l'utilisation d'une plateforme pédagogique pour les enseignements. Il s'agit d'un point d'amélioration visé pour le prochain contrat afin de prolonger la formation en présentiel par des documents et travaux complémentaires et faciliter la communication entre universitaires et enseignants. Cette transformation s'appuiera sur le déploiement d'un nouvel équipement numérique et un nouvel ENT lié à l'appel à projet de l'Université sur la mutation numérique des campus.</p> <p>La formation au numérique est abordée à travers une UE spécifique intégrée au M1 à raison de 7h en présentiel et 10h à distance puis dans le cadre d'autres UE pour un volume horaire total d'environ 25 à 40h. Le stage en établissement est l'occasion de la mise en œuvre des outils numériques. Cette formation et son évaluation s'appuient sur les compétences du C2i2e. La validation de la certification C2i2e est proposée de manière facultative aux étudiants de M2. Il existe un cadrage commun pour l'enseignement des compétences numériques aux différentes mentions.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Le jury d'examen se réunit deux fois par an. Il assure le suivi des étudiants en difficulté. La composition de ce jury n'est pas indiquée mais elle est proposée par le directeur de l'ESPE et validée par le président d'université.</p> <p>Les étudiants sont évalués en contrôle continu sous forme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'épreuves du concours en M1 dont une programmation plus progressive avec des épreuves blanches est à améliorer, comme le mentionne le dossier formation et le CR du conseil de perfectionnement,</li> <li>- de projets, dossiers et exposés.</li> </ul> <p>La compensation entre UE est automatique pour toutes les UE, sauf pour l'UE de langues vivantes (LV) qui est éliminatoire. Une discussion pourrait être engagée sur la non compensation automatique des UE « stage » et « mémoire », au moins en M2, qui constituent l'essentiel de la formation de M2.</p> <p>Le dossier d'autoévaluation mentionne des difficultés à travailler avec une équipe pluri-catégorielle sur ces évaluations qui nécessitent un accompagnement particulier des praticiens de terrain et une préparation importante de la part de ces derniers.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>A partir du référentiel de compétences de l'enseignant/personnel d'éducation et du référentiel master, un référentiel de compétences de fin de formation, commun aux trois mentions, a été élaboré. Ce référentiel qui est organisé sur six classes de compétences (compétences éthiques et déontologiques, relationnelles, pédagogiques et éducatives, communication, analyse et adaptation de son action) est extrêmement précis et riche. Cependant, le référentiel fourni semble davantage en adéquation avec le métier d'enseignant que de personnel d'éducation et pose la question d'un réel référentiel commun aux trois mentions du master.</p> <p>La construction de la prochaine offre de formation devrait s'appuyer sur un référentiel de compétences spécifiques (descripteur des différents niveaux de maîtrise des compétences) de début et fin de formation pour éviter de cloisonner les enseignements entre théorie et pratique, concours et professionnalisation.</p> <p>Le dossier pilotage MEEF mentionne une évaluation des compétences à l'aide d'un portfolio numérique dont l'objectif est d'assurer un suivi individuel des étudiants, mais son usage est à développer au sein de la mention <i>MEEF EE</i>.</p> <p>La maquette précise les crédits de formation obtenus par la validation de chaque UE. En dehors de la LV de M2, ces UE sont validées par compensation.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés a été assuré par un service commun de l'Université. La mention ne dispose pas aujourd'hui de suivi d'insertion en dehors de la réussite au concours (22 % en M1 et 35 % en M2) et le taux de titularisation des stagiaires en fin de M2 (100 %). Le master <i>MEEF EE</i> ne semble pas encore concerné par le suivi du service de l'Université, car la formation est trop récente. Un suivi particulier des étudiants titulaires du M2 mais ayant échoué au concours devra être réalisé.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le conseil de perfectionnement est composé du responsable de mention, du responsable de pôle 2<sup>nd</sup> degré de l'ESPE, de formateurs ESPE-Université-Education Nationale, de représentants de l'employeur et d'usagers. Son rôle est clairement défini. Il se réunit au moins deux fois par an. Les réunions du conseil de perfectionnement font l'objet de comptes rendus</p>



transmis à tous les membres et de propositions qui sont transmises au COSP et au conseil d'école, et joints au dossier à évaluer.

Une démarche d'amélioration continue de la formation est proposée à la fois de manière informelle par les enseignants mais également par le conseil de perfectionnement propre à la mention *MEEF EE*. Les remontées des étudiants semblent prises en compte d'après le compte rendu du conseil de perfectionnement.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est mise en œuvre à l'échelle du champ *SHS* pour toutes les formations. Les résultats de cette évaluation pour la mention *MEEF EE* ou la façon dont les résultats sont pris en compte pour l'évolution de la formation ne sont pas mentionnés.

De façon plus globale, l'ESPE s'est engagée dans un travail de réflexion sur la question d'un référentiel de la qualité des formations des enseignants et personnels d'éducation.

## Conclusion de l'évaluation

### Point fort :

- Prise en compte des étudiants ayant échoué au concours par un parcours permettant aux étudiants de présenter à nouveau le concours.

### Points faibles :

- Clivage des intervenants entre les deux années de master et au sein même des UE qui conduit à des redondances de contenus et à une absence d'articulation entre théorie et pratique.
- Absence de réorientation, passerelle pour les étudiants ayant échoué au concours et souhaitant changer de cursus.
- Dimension internationale de la formation ne semble pas exploiter la situation géographique transfrontalière et les programmes de mobilité à l'étranger existant.
- Exploitation encore faible des outils numériques favorisant les formations à distance et le suivi de l'acquisition des compétences.

### Avis global et recommandations :

Le dossier manque de précisions à plusieurs niveaux pour porter une appréciation sur la formation. La rédaction est parfois beaucoup trop rapide avec des erreurs (référence à la mention *MEEF 2<sup>nd</sup> degré*) et n'a pas donné lieu à un véritable échange au sein de l'équipe pédagogique. Une mutualisation est affichée avec le master *Sciences de l'éducation* mais sans réelle collaboration. Il existe un cloisonnement important des intervenants (composante, ESPE, rectorat) au niveau des UE, ce qui conduit à des redondances relevées par les étudiants. La procédure d'auto-évaluation est engagée mais doit être prolongée. Le travail conduit par l'ESPE sur le référentiel de compétences devra être intégré spécifiquement à la mention *MEEF EE*.

Une attention particulière devra être portée sur :

- l'articulation théorie-pratique au sein des UE en partant du référentiel de compétences ;
- les contenus de formation de M1 dont l'objectif ne doit pas être le seul concours. Une professionnalisation progressive doit être construite de M1 à M2 au-delà des stages d'observation ;
- la constitution des équipes pédagogiques et l'équilibre des interventions en M1 et M2 entre praticiens et enseignants-chercheurs sans qu'une année de formation ne soit laissée à la charge des uns ou des autres ;
- le développement d'une culture numérique au-delà de la seule UE spécifique dédiée au numérique ;
- le mémoire dont le sujet doit être clairement ancré dans la pratique professionnelle ;
- des dispositifs d'accompagnement et de réorientation pour les étudiants ayant échoué au concours dès le M1 (mention *MEEF Pratique et ingénierie de la formation* par exemple ou UE de spécialisation professionnelle dans d'autres secteurs éducatifs) ;
- les passerelles et le suivi d'insertion pour les titulaires du master ayant échoué au concours.

# Observations de l'établissement

Master Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation-Encadrement éducatif

L'équipe enseignante souhaite apporter les commentaires qui suivent, à l'évaluation HCERES.

Objectifs

Les fiches UE pour 2018-2022 ont été récemment rédigées. Elles présentent les objectifs. Elles ont été enregistrées par l'UL.

Positionnement dans l'environnement

Commissions informelles. Les équipes de formation sont constituées des responsables de parcours du MEEF second degré et des responsables du MEEF Encadrement éducatif et de la direction second degré de l'ESPÉ. Les équipes pédagogiques sont constituées des intervenants du master MEEF EE : universitaires, professeurs formateurs académiques (praticiens du second degré), enseignants vacataires et IA-IPR.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études.

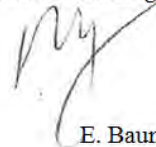
Réorientations. Des réunions d'information sur le master CODEF et sur le master MEEF mention 4, parcours Ingénierie pédagogique, sont proposées à l'ensemble des étudiants de M1 des masters MEEF 2 D et Encadrement éducatif et du master CODEF, en fin d'année depuis l'année 2015-2016.

Place de la recherche

L'UE de recherche n'est plus mutualisée avec le master MEEF éducation musicale.

Un guide d'élaboration du mémoire de master MEEF à destination des étudiants a été élaboré de manière collégiale.

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner